



## L'agenda social du changement... c'est maintenant !

Après un trimestre aux commandes de notre pays, une « grande » conférence sociale et une courte interruption liée aux vacances d'été, le gouvernement de Jean-Marc Ayrault est désormais très attendu par l'ensemble des fonctionnaires, en particulier sur les missions du service public, ses effectifs et le pouvoir d'achat.

Après une hausse continue des prix des carburants pendant l'été, après des lettres plafonds annonçant un budget 2013 très difficile pour les ministères, il est urgent d'engager des mesures concrètes en faveur des personnels.

Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'Etat, programmé le 11 septembre prochain, va dans le bon sens avec, à l'ordre du jour, la suppression annoncée du décret 2010-1402 sur la situation de réorientation professionnelle instaurée par la Loi Mobilité et Parcours Professionnels.

Mais ce n'est qu'un premier pas qui ne répond que partiellement aux principales inquiétudes et revendications des fonctionnaires et de Force Ouvrière.

A effectifs constants, au regard des redéploiements en faveur des missions dites prioritaires, il y a urgence à établir un vrai état des lieux et vérifier l'adéquation des besoins entre missions et moyens. Les promesses de campagne du Président ne doivent pas devenir prétextes à une réforme de l'Etat similaire à la RGPP. A propos de la RGPP, rappelons que le gouvernement doit en faire le bilan fin septembre après avoir notamment entendu les fédérations de fonctionnaires durant l'été.

De plus, les fonctionnaires restent très inquiets quant à l'éventuelle ratification par la France du Traité européen sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG). Les risques et pénalités encourus en cas de dépassement des critères budgétaires imposés par Bruxelles vont certainement entraîner une pression supplémentaire sur le service public et ses agents, éternelles variables d'ajustement.

Sur le pouvoir d'achat, il est nécessaire d'engager des mesures en deux temps. Pour FO, dès 2013, il doit y avoir une augmentation de la valeur du point d'indice ainsi que des barèmes de remboursement des indemnités kilométriques, et de restauration et d'hébergement. Ensuite, la ministre doit comprendre la nécessité de mettre en place immédiatement un groupe de travail permettant d'engager à moyen terme la refonte et la revalorisation des grilles indiciaires pour l'ensemble des catégories, C, B et A.

Pour les catégories C, le contingentement attaché au 8<sup>ème</sup> échelon doit être immédiatement supprimé. Il en est de même pour le jour de carence !

Le 4 septembre, nous serons reçus par la ministre de la Fonction publique avec nos homologues syndicaux pour la présentation de l'agenda social. A partir de là et des réponses à nos revendications, le Bureau fédéral de la FGF-FO du mois de septembre lancera son propre...agenda social !

PARIS, le 27 août 2012